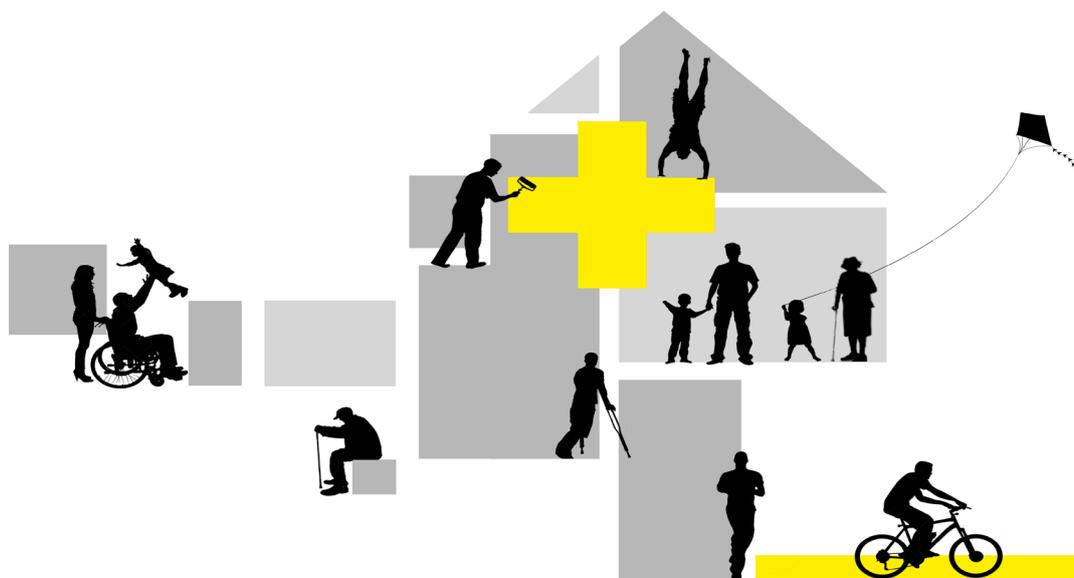


Diplôme Propre aux Écoles d'Architecture

ARCHITECTURE ET SANTÉ



OBJECTIFS

Cette formation de troisième cycle veut répondre aux enjeux de santé publique liés au cadre de vie dans un contexte de transition démographique et de multiplication des pathologies ou troubles de santé liés au cadre bâti. Elle est réalisée en coopération étroite avec les Universités de Montpellier, les fondations privées et les acteurs de la production de la ville.

Ce cursus d'une durée de 16 mois, à raison d'une à deux semaines de cours par mois, forme des professionnels du cadre bâti, qu'il soient maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage ou gestionnaires de patrimoine. La formation vise l'intégration des problématiques de santé dans la conception de la ville contemporaine et des espaces de vie de demain. Elle lie étroitement apprentissage de savoirs spécialisés, de savoir-faire à travers la pratique du projet, apports méthodologiques et recherche, nécessaires à l'acte de bâtir dans les années à venir.

DÉBOUCHÉS ET MÉTIERS

Les diplômés sont destinés à exercer leurs compétences dans les domaines de la production du cadre bâti, notamment dans le secteur de la santé, et plus particulièrement, au sein des organismes suivants :

- Collectivités territoriales
- Opérateurs privés de la construction (promoteurs, groupes immobiliers)
- Établissements de santé ou médico-sociaux
- Bureaux d'études techniques de la construction spécialisés en santé

Grâce à la mention "recherche", ce diplôme ouvre sur un parcours recherche en lien avec la possibilité de poursuivre en Doctorat d'Architecture sur les mêmes thématiques.

PROGRAMME

Le programme est composé d'ensembles de cours répartis en séminaires thématiques tous traités de manière interdisciplinaire, avec des regards croisés entre praticiens, techniciens et chercheurs autour des questions de santé. À quatre de ces séminaires, un atelier de projet intensif est adossé. Sont également proposés des **visites**, des mises en situation ainsi qu'un **voyage d'études européen** permettant l'observation de situations et de solutions originales adoptées autour de cette problématique.

→ **Des séminaires thématiques** de 4 à 5 jours chacun, articulés autour de questions spécifiques

→ **Des ateliers de projet intensifs**, en équipe pluridisciplinaire, sur une durée d'une à deux semaines chacun, dont l'objectif est la mise à l'épreuve de la conception des savoirs acquis, la recherche architectonique et technique, toujours en privilégiant une approche globale, intégrée et économique.

→ **Le mémoire de fin d'études**, réalisé en lien avec le terrain de stage, sous la direction d'un directeur de mémoire en fonction du thème choisi.

→ **Un stage de 2 mois** dans une structure.

L'obtention d'une mention "recherche" est possible lorsque le stage est réalisé dans un laboratoire de recherche et que le mémoire s'oriente en recherche.

CANDIDATURE

La formation s'adresse aux architectes titulaires d'un DPLG ou d'un Diplôme d'État ou diplôme équivalent valant grade de Master. Elle s'adresse également aux personnes ayant acquis une expérience professionnelle de la maîtrise d'ouvrage auprès des collectivités territoriales ou des organismes privés ou la gestion de patrimoine, justifiant d'un diplôme de Master ou d'un diplôme étranger équivalent (architecture, ingénierie, économie de la construction, urbanisme). Aux personnes sur le marché du travail, salarié ou indépendant, souhaitant obtenir une spécialité en Architecture et Santé et ayant au minimum un Bac+4 et trois années d'expérience professionnelle dans le milieu de l'architecture et/ou de l'urbanisme, après validation des acquis.

Pour les candidats étrangers non francophones, une très bonne connaissance du français est indispensable.

ATOUTS

L'INTERDISCIPLINARITÉ socle de la formation.

UN PROGRAMME VARIÉ ET PROGRESSIF alternant séminaires thématiques, ateliers de projet intensifs en lien avec les séminaires, visites et voyage d'études.

Une approche de la **SANTÉ TRANSVERSALE**, à toutes les échelles – de la ville aux matériaux en passant par l'habitant – avec des focus sur les programmes de construction spécifiques à la santé.

UNE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE au sein d'organismes acteurs du cadre de vie et de la santé.

Un **mémoire de fin d'études** permettant de développer une réflexion personnelle dans le cadre de problématiques réelles issues du stage.

LOGISTIQUE

→ Durée : 16 mois à raison d'une à deux semaines par mois.

→ Frais d'inscription : nous consulter

→ Lieu de la formation : ENSAM

POIDS HORAIRES

L'ensemble du Coursus sur **16 MOIS**

représente **450 H D'ENSEIGNEMENT**

hors voyages et visites, période de stage et travail personnel, soit :

280H DE COURS, 130H D'ATELIERS INTENSIFS,

40H DE MÉTHODOLOGIE ET D'ENCADREMENT DE MÉMOIRE.

PROCÉDURE D'ADMISSION

→ Une sélection sur dossier de candidature précède l'entretien d'admission.

→ Nombre de places : 20-25.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2015/2016

La rentrée du DPEA "Architecture et santé" est fixée à **SEPTEMBRE 2016**.